

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 NOVEMBRE 2024

Présents : SAUBER François, THILL Jessie, DONNERSBACH Alex, WEINS Alain, FEIDT Michel, COURTE-WOLDE Henoké, SCHANCK Laurent, SCHMIT-STREFF Edmée, URBANY Guy, BREUER Romain, SCHALTZ Aline, KRECKÉ-MARDETSCHLÄGER Helga

Absents : ARENDT Guy (participe au vote pour les points 1-11 par procuration donnée au conseiller WEINS Alain)

1. Concession au cimetière

Le conseil accorde à l'unanimité une concession au cimetière à Madame Spiridigliozzi-Castrechini Anna de Helmsange.

2. Commissions communales

- a. Sur demande du parti « CSV Walfer », le conseil décide à l'unanimité de remplacer Monsieur Georges Weyer par Monsieur Leo Spiridigliozzi comme membre de la commission de mobilité et de circulation.
- b. A l'unanimité le conseil accepte la démission de Madame Emmanuelle Remy-Nkouyee comme membre de la commission du vivre-ensemble interculturel.

3. Organisation définitive des cours de musique 2024/2025

A l'unanimité le conseil approuve :

- a. Un avenant à la convention conclue avec l'Union Grand-Duc Adolphe a.s.b.l. par laquelle l'administration communale confie l'organisation des cours de musique de la « Regional Museksschoul Uelzechtdall » pour l'année scolaire 2024/2025 à l'UGDA ;
- b. L'organisation scolaire définitive pour l'année scolaire 2024/2025 des cours de musique de la « Regional Museksschoul Uelzechtdall » dispensés par l'Ecole de musique de l'UGDA.

4. Contrats

- a. A l'unanimité, le conseil approuve la convention conclue avec l'établissement public SERVIOR concernant l'adhésion au service repas sur roues.
- b. A l'unanimité, le conseil approuve le contrat de location conclu avec la Fondation pour l'Accès au Logement « FAL » concernant la location sociale de sept logements communaux.
- c. A l'unanimité, le conseil approuve l'autorisation domaniale conclue entre l'Etat, la société CFL et le collègue échevinal concernant la pose et l'exploitation de canalisations et de conduites d'eau mises en place lors de la suppression de l'ancien passage à niveau n° 17.

5. Fixation de prix de vente

- a. A l'unanimité, le conseil fixe le prix de vente à partir de l'année 2025 du bois de chauffage provenant des forêts de la commune à 69,44 € hors TVA (env. 75,00 € TTC / 8% TVA) par stère et les frais de livraison « bord de trottoir » à 40,00 € TTC par stère. Le prix de vente du bois énergie est fixé à 46,30 € hors TVA (env. 50,00 € TTC / 8% TVA) par m³.
- b. A l'unanimité, le conseil fixe les tarifs en relation avec l'« Aktioun Bongert » à partir de l'année 2025 comme suit :
 - Plantation d'un arbre fruitier à haute tige : 12 € par arbre
 - Coupe d'un arbre fruitier de moins de 10 ans : 12 € par arbre

6. Règlement « Schéinsten naturnoe Virgäertchen »

A l'unanimité, le conseil décide d'approuver le règlement « Schéinsten naturnoe Virgäertchen » concernant l'organisation d'un concours afin d'embellir et de promouvoir la biodiversité dans les localités de la commune de Walferdange.

7. Règlements de circulation

A l'unanimité, le conseil édicte un règlement temporaire en matière de circulation à l'occasion des travaux de remplacement de la passerelle pour piétons reliant la Place de la Mairie à Walferdange et la cité Grand-Duc Jean à Bereldange.

A l'unanimité, le conseil confirme le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison numéro 62, rue Prince Henri à Helmsange.

8. Décompte de travaux extraordinaires

A l'unanimité, le conseil approuve les décomptes des travaux suivants :

- a. Travaux de cloisonnement et adaptations techniques ainsi que l'installation de nouveaux luminaires LED dans le bâtiment du département technique : 70.731,87 €
- b. Travaux de rénovation de la maison rue Josy Welter- création d'un logement social : 418.699,03 €

9. Office social : Budget 2025

Le budget rectifié de l'exercice 2024 de l'office social se présente comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	1.324.600,00 €	67.000,00 €
Total des dépenses	1.324.600,00 €	65.000,00 €
Boni propre à l'exercice	0,00 €	2.000,00 €
Boni du compte 2023	0,00 €	84.018,40 €
Boni présumé fin 2024	0,00 €	86.018,40 €

Le budget de l'exercice 2025 de l'office social se présente comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	1.289.700,00 €	0,00 €
Total des dépenses	1.289.700,00 €	0,00 €
Boni propre à l'exercice	0,00 €	0,00 €
Boni présumé fin 2024	0,00 €	86.018,40 €
Boni définitif	0,00 €	86.018,40 €

Le budget rectifié 2024 et le budget 2025 de l'office social sont approuvés à l'unanimité.

10. Affaires de personnel

- a. A l'unanimité, le conseil approuve la convention de mise en place d'un plan d'organisation de travail pour les concierges de l'administration communale de Walferdange.
- b. A l'unanimité, le conseil crée une prime de responsabilité mensuelle fixe de 20 points indiciaires pour le salarié à tâche manuelle responsable de la gestion de l'équipe au Parc de recyclage.
- c. A l'unanimité, le conseil décide de transformer le poste d'employé communal groupe d'indemnité C1, sous-groupe d'indemnité administratif pour les besoins du secrétariat communal, détaché à l'office social, en un poste d'employé communal, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif.
- d. A l'unanimité, le conseil crée un poste d'employé communal, groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique, pour les besoins du service informatique.
- e. A l'unanimité, le conseil crée un poste de fonctionnaire communal, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du secrétariat communal (circulation, mobilité etc.).

10A. Problématique de l'effondrement de la circulation sur le territoire de la commune de Walferdange

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet. Le rapport complet comprenant les questions et les réponses peut être consulté sur le site internet de la commune <https://walfer.lu/publications/rapports-conseil-communal/>.

11. Séance non publique

KURZBERICHT ÜBER DIE GEMEINDERATSSITZUNG VOM 25. NOVEMBER 2024

Anwesend: SAUBER François, THILL Jessie, DONNERSBACH Alex, WEINS Alain, FEIDT Michel, COURTE-WOLDE Henoké, SCHANCK Laurent, SCHMIT-STREFF Edmée, URBANY Guy, BREUER Romain, SCHALTZ Aline, KRECKÉ-MARDETSCHLÄGER Helga

Abwesend: ARENDT Guy (nimmt an den Abstimmungen über die Punkte 1-11 teil über eine an Rat WEINS Alain erteilte Vollmacht)

1. Grabkonzession

Der Rat genehmigt einstimmig eine Grabkonzession für Frau Spiridigliozzi-Castrechini Anna aus Helmsingen.

2. Gemeindegremien

- a. Auf Anfrage der Partei « CSV Walfer » beschließt der Rat einstimmig Herr Georges Weyer durch Herr Leo Spiridigliozzi als Mitglied der Kommission für Mobilität und Verkehr zu ersetzen.
- b. Einstimmig nimmt der Rat den Rücktritt von Frau Emmanuelle Remy-Nkouyee als Mitglied der Kommission für interkulturelles Zusammenleben an.

3. Organisation der Musikkurse 2024/2025

Einstimmig genehmigt der Rat:

- a. einen Zusatz zur mit der Vereinigung ohne Gewinnzweck UGDA abgeschlossenen Konvention, laut welcher die Gemeindeverwaltung die Organisation der Musikkurse der « Regional Museksschoul Uelzechtdall » für das Schuljahr 2024/2025 der UGDA anvertraut;
- b. die definitive Schulorganisation der Musikkurse der « Regional Museksschoul Uelzechtdall » für das Schuljahr 2024/2025, welche von der UGDA abgehalten werden.

4. Verträge

- a. Der Rat genehmigt einstimmig die mit der öffentlichen Einrichtung SERVIOR abgeschlossene Vereinbarung über die Zusammenarbeit bei der Dienstleistung „Essen auf Rädern“.
- b. Der Rat genehmigt einstimmig den Mietvertrag der mit der Fondation pour l'Accès au Logement „FAL“ abgeschlossen wurde bezüglich der Vermietung nach sozialen Kriterien von sieben Gemeindewohnungen.
- c. Einstimmig genehmigt der Rat die zwischen dem Staat, der Gesellschaft CFL und dem Schöffengericht abgeschlossene Domänengenehmigung bezüglich der Verlegung und des Betriebs von Kanalisations- und Wasserleitungen, die bei der Aufhebung des ehemaligen Bahnübergangs Nr. 17 verlegt wurden.

5. Festlegung von Verkaufspreisen

- a. Einstimmig legt der Rat den Verkaufspreis von Brennholz aus dem Gemeindewald ab dem Jahr 2025 auf 69,44 € ohne MwSt. (etwa 75,00 €MwSt. 8% inklusive) pro Ster und die Gebühr für die Lieferung « Bordsteinkante » auf 40 €TTC pro Ster fest. Der Verkaufspreis von Energielangholz wird auf 46,30 €ohne MwSt. (etwa 50,00 € MwSt. 8% inklusive) pro m³ festgelegt.
- b. Einstimmig legt der Rat die Gebühren für die „Aktioun Bongert“ ab dem Jahr 2025 wie folgt fest:
 - Pflanzen eines Hochstammobstbaumes: 12 €pro Baum
 - Schneiden eines Obstbaumes von weniger als 10 Jahren: 12 €pro Baum

6. Reglement „Schéinsten naturnoe Virgäertchen“

Einstimmig erlässt der Rat das Reglement „Schéinsten naturnoe Virgäertchen“ über die Organisation eines Wettbewerbs zur Verschönerung und Förderung der Biodiversität in den Ortschaften der Gemeinde Walferdingen.

7. Verkehrsreglemente

Einstimmig erlässt der Rat ein zeitlich begrenztes Verkehrsreglement anlässlich der Arbeiten zum Ersatz der Fußgängerbrücke, die den Rathausplatz in Walferdingen und die Cité Grand.Duc Jean in Bereldingen verbindet.

Einstimmig bestätigt der Rat das zeitlich begrenzte zusätzliche dringliche Verkehrsreglement, das anlässlich der Bauarbeiten für das Haus Nummer 62, Rue Prince Henri in Helmsingen erlassen wurde.

8. Abnahmeverhandlungen

Einstimmig genehmigt der Rat folgende Abnahmeverhandlungen für außerordentliche Arbeiten:

- a. Trennwandarbeiten und technische Anpassungen sowie die Installation neuer LED-Leuchten im Gebäude der technischen Abteilung: 70.731,87 €
- b. Renovierungsarbeiten am Haus in der Rue Josy Welter - Schaffung einer Sozialwohnung: 418.699,03 €

9. Sozialamt: Budget 2025

Der berichtigte Haushalt 2024 des Sozialamtes stellt sich wie folgt:

voir texte français

Der Haushaltsentwurf für 2025 des Sozialamtes stellt sich wie folgt:

voir texte français

Der berichtigte Haushalt 2024 und der Haushaltsentwurf für 2025 des Sozialamtes werden einstimmig gutgeheißen.

10. Personalangelegenheiten

- a. Einstimmig genehmigt der Rat die Konvention zur Einführung eines Arbeitsorganisationsplans für die Hausmeister der Gemeindeverwaltung Walferdingen.
- b. Einstimmig schafft der Rat eine feste monatliche Verantwortungsprämie von 20 Indexpunkten für den Arbeitnehmer mit manuellen Aufgaben, der für die Leitung des Teams im Recyclingpark verantwortlich ist.
- c. Einstimmig beschließt der Rat, die Stelle eines Gemeindeangestellten Vergütungsgruppe C1, Vergütungsuntergruppe Verwaltung für die Bedürfnisse des Gemeindesekretariats, die an das Sozialamt abgeordnet ist, in eine Stelle eines Gemeindeangestellten, Vergütungsgruppe B1, Untergruppe Verwaltung umzuwandeln.
- d. Einstimmig schafft der Rat eine Stelle eines Gemeindeangestellten, Gehältergruppe B1, Untergruppe Technik, für den Bedarf der Informatikabteilung.
- e. Einstimmig schafft der Rat eine Stelle eines Gemeindebeamten, Gehältergruppe A1, Untergruppe Wissenschaft und Technik, für den Bedarf des Gemeindesekretariats (Verkehr, Mobilität etc.).

10A. Problematik des Verkehrskollapses auf dem Gebiet der Gemeinde Walferdange

Bürgermeister François Sauber beantwortet mehrere schriftliche Fragen der Räte der Fraktion DP Walfer zu diesem Thema.

Der vollständige Bericht mit den Fragen und den Antworten kann auf der Internetseite der Gemeinde <https://walfer.lu/publications/rapports-conseil-communal/> nachgelesen werden.

11. Geheimsitzung

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 NOVEMBRE 2024

10A. Problématique de l'effondrement de la circulation sur le territoire de la commune de Walferdange

Questions des conseillers communaux du parti DP Walfer : copie en annexe.

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet.

Les deux dernières semaines il y a effectivement eu des troubles majeurs dans la circulation sur le territoire de la commune de Walferdange. Les embouteillages ont été le résultat de plusieurs chantiers qui se déroulaient simultanément dans la commune. Dû à la route barrée du Klengelbour, le trafic venant de Steinsel a dû passer par Walferdange afin d'accéder au Bridel et ainsi aux autoroutes. Le chantier dans la rue de Dommeldange « Kromm Lengten » a encore forcé les automobilistes à emprunter la route nationale N7, qui a alors été surchargée.

Le chantier dans la rue de Dommeldange était un chantier de la société Creos, alors que le chantier au Klengelbour était un chantier organisé par la commune de Kopstal et le passage souterrain dans la rue Prince Henri était bloqué pour des travaux de la société des CFL. Tous ces chantiers n'étant donc pas de la responsabilité de la commune de Walferdange, le collège échevinal n'était pas informé en temps utile et il était ainsi impossible de mieux les coordonner.

Le collège échevinal s'efforcera par contre à améliorer la communication entre les administrations communales du Uelzechtall. À cette fin, une réunion entre les bourgmestres des communes concernées aura lieu en décembre.

De plus la commune de Walferdange introduira dans les prochains mois une application permettant de faire parvenir facilement toutes les informations utiles aux résidents.